



LA NOUVELLE ÉCOLE

C'est un praticien excellent... Quarante ans d'expérience, mais il en est toujours à la petite carriole attelée d'une vieille haridelle ! ... Avec une auto, vous lui soufflerez toute sa clientèle !

Installation en médecine libérale

La nouvelle entreprise médicale

- Créer
- S'associer
- Reprendre



Projet Entrepreneurial

- ❑ **Données économiques**
 - pôle de développement économique...

- ❑ **Données sociales**
 - bassin de vie...

- ❑ **Données urbanistes / rurales**
 - aménagement du territoire...

- ❑ **Données familiaux**



L'assurance maladie aide les jeunes installés

Afin de répondre aux préoccupations du médecin au moment de son installation, l'assurance maladie déploie une offre de service complète. Dès septembre prochain, toutes les caisses primaires seront en mesure de lui proposer « *un rendez-vous personnalisé pour réaliser une véritable étude de marché* » tant sur l'offre de soins que sur les caractéristiques de la population. Pendant cet entretien, le choix du statut conventionnel sera abordé.

Par la suite, l'assurance maladie lui propose de l'accompagner dans ses démarches administratives d'installation. Au cours d'un entretien individuel un conseiller répondra à ses questions et lui remettra un guide pratique. Enfin, durant les premiers mois d'exercice, l'assurance maladie mettra à sa disposition « *une équipe à son écoute* », afin, notamment, de « *lui faciliter le travail au regard des conventions conventionnelles* » (informations sur son activité). Des réunions collectives lui seront organisées sur les thèmes de la maîtrise médicalisée et les réseaux de soins de sa région.

